



Société Québécoise pour la Défense des Animaux

**2287, avenue Old Orchard, bureau 4
Montréal (Québec) H4A 3A7
(514) 524-1970**

BULLETIN – ÉTÉ 2021

TABLE DES MATIÈRES

1. Lettre du président de la SQDA
2. Rapport du président de la SQDA pour l'année 2020
3. Les changements climatiques
4. L'abandon des animaux domestiques et la cruauté
5. Les sources de financement

1. Lettre du président de la SQDA

À tous les membres et amis/amies des animaux

L'été est toujours et sera toujours la période des vacances. Il faut donc en profiter au maximum même si des mesures sanitaires sont encore en vigueur pour contrer la COVID-19. Cet été est très chaud. Le mois de juillet 2021 a été le mois le plus chaud jamais enregistré sur Terre. De plus, le groupe d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat (GIEC) conclut que le dérèglement climatique touche toutes les régions du monde à un rythme très rapide et qu'il s'intensifie de manière sans précédent.

Au début de mon bulletin, je vous informe des activités que la SQDA a effectuées en 2020. Même si nous n'avons reçu que 5 700 \$ en dons, nous faisons beaucoup avec peu. Nous avons continué à produire notre bulletin trimestriel qui constitue notre principal outil de sensibilisation et d'information concernant la gestion animalière. Nous avons mis en place aussi notre campagne de déménagement dont l'objectif est toujours le même, celui de sensibiliser et de responsabiliser les propriétaires d'animaux domestiques qui, pour toutes sortes de raison, n'emportent pas avec eux leurs animaux de compagnie lors de déménagement. L'année 2020 a été très productive, car nous avons axé notre campagne de sensibilisation et de responsabilisation sur tout le Québec en y faisant participer nos membres. Il y a eu beaucoup de sensibilisation dans le nord de Montréal, car l'arrivée d'un bénévole qui s'est dévoué à la tâche a fait toute la différence. Enfin, nous avons aidé plusieurs refuges qui contribuent par leurs activités à sauver de l'euthanasie des animaux domestiques en les faisant adopter et à soigner les blessures des animaux sauvages tout en ayant comme but ultime leur réintégration dans leur milieu naturel.

Ensuite, je vous entretiens des bouleversements climatiques à travers le monde et je vous présente plusieurs événements qui se sont produits au cours de juillet 2021 pour appuyer mon argumentation. Le mois de juillet 2021 a été le mois le plus chaud jamais enregistré sur Terre selon l'Agence nationale océanique et atmosphérique américaine (NOAA) dans un communiqué du vendredi 13 août 2021. De plus, l'Agence a expliqué le rôle des changements climatiques dans ce nouveau record. Ainsi, les changements climatiques sont présents pour y demeurer si nous ne faisons rien pour les bloquer. Ceux et celles qui sont sceptiques quant aux conclusions des scientifiques sur les changements climatiques devraient y penser deux fois avant de nier cet aspect de la météo qui devient de plus en plus évident et concluant. De plus, ces bouleversements climatiques ont aussi des effets néfastes sur les systèmes de biodiversité, l'habitat naturel de la faune.

Enfin, je vous informe et vous sensibilise sur l'abandon d'un animal de compagnie et la responsabilité du propriétaire. Je vous mentionne les solutions possibles lors de l'abandon de l'animal de compagnie tout en conservant la responsabilité du propriétaire comme un élément important. Il faut toujours trouver une solution pour que votre animal domestique soit adopté et se sente bien dans sa nouvelle famille. Il y a toujours une solution pour satisfaire le propriétaire et l'animal qu'on veut abandonner. Dans le même article, je vous entretiens de 2 événements dans lesquels l'abandon des animaux domestiques devient de la cruauté. Enfin, je vous mentionne les conséquences légales de l'abandon avec ou sans cruauté, pouvant aller jusqu'à des années en prison.

N'oubliez surtout pas qu'il est de la responsabilité des membres de la SQDA de toutes les régions du Québec de faire un geste pour le bien-être des animaux. « Penser globalement et agir localement », voilà la devise qu'il faut toujours avoir en mémoire pour la transformer en action concrète. **La plus importante responsabilité des membres est de lire ce bulletin et d'en diffuser l'information.**

Un GRAND MERCI à toutes les personnes qui soutiennent la SQDA et la cause animale pour aider les animaux en difficultés. Sans vous, je ne pourrais pas en faire autant pour cette cause qui me tient à cœur et qui me permet de toujours aller plus loin. Votre aide et vos dons permettent à la SQDA de remplir une bonne partie de sa mission qui se résume ainsi : **Améliorer le bien-être et le sort des animaux, Informer et Sensibiliser le public sur le monde animal, Conserver et Protéger le patrimoine animal du Québec, et Améliorer les lois et les règlements sur les droits des animaux.**

Nous vous souhaitons bonne lecture et profitez du beau temps de l'été avec vos compagnons préférés. Nous espérons qu'un peu de liberté après des mesures sanitaires imposées pour combattre la COVID-19 nous permettra de retourner à une vie plus normale.

Ghislain A. Arsenault
Président de la SQDA

2. Rapport du président de la SQDA pour l'année 2020

Cela fait plusieurs années que j'occupe le poste de président du conseil d'administration de la SQDA. J'ai pu constater, en tant que bénévole, l'ampleur du travail que ce poste exige pour accomplir toutes les responsabilités qui en découlent. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il n'est pas facile de trouver une personne qui prendra la responsabilité de l'organisme pour les prochaines années et qui continuera le travail accompli tout en donnant un nouveau souffle à la SQDA qui milite pour le bien-être animal, la protection de la faune et de son milieu naturel ainsi que l'amélioration des lois et des règlements.

Premièrement, nous avons continué à produire des bulletins qui constituent notre moyen d'information et de sensibilisation par excellence pour améliorer le bien-être animal. Tous les membres de la SQDA doivent se faire un devoir de lire le bulletin attentivement et de le mettre en pratique ou d'en discuter pour améliorer le sort des animaux dans leurs régions respectives.

Dans la même optique, nous essayons d'améliorer notre site Web pour fournir des renseignements plus récents, plus pertinents et directement liés à notre mission. Il reste cependant beaucoup à faire dans ce secteur qui est devenu un incontournable grâce au développement rapide des nouveaux médias. Nous avons un bénévole qui est responsable de l'hébergement du site et de sa mise à jour. De plus, il y a eu en 2020 un bénévole qui a suggéré plusieurs améliorations au site pour permettre à la SQDA de remplir sa mission effectivement; cependant, plusieurs de ces recommandations n'ont pas été implantées à ce jour. Le site se doit d'être un outil d'information et de sensibilisation pour le bien-être animal, la protection de la faune et l'amélioration des lois et des règlements des gouvernements fédéral, provincial et municipal. En 2021, nous allons continuer de mettre une priorité sur le site Web de la SQDA et sa mise à jour.

Deuxièmement, comme chaque année nous avons mis en place notre campagne de déménagement au cours des mois de mai, juin, juillet et août. L'objectif de cette campagne est toujours le même, celui de sensibiliser et de responsabiliser la population. La campagne de déménagement a toujours pour but de contrer le laisser-aller des locataires et propriétaires d'animaux domestiques qui, pour toutes sortes de raisons, n'amènent pas avec eux leurs animaux de compagnie lors de déménagement. Ce projet concerne principalement le fameux déménagement annuel du 1^{er} juillet. Cependant, nous considérons que cette sensibilisation doit se faire régulièrement au cours de l'année par la SQDA et par ses membres, car il y a des déménagements sporadiques qui ont les mêmes conséquences pour les animaux domestiques. De plus, la promotion de cette campagne se fait à travers le Québec par l'envoi d'affiches et de T-shirts ayant comme thème « Vous déménagez! ...M'avez-vous oublié? ». En 2020, nous avons continué à aider certaines régions du Québec qui participent plus concrètement à cette campagne pour contrer l'abandon d'animaux domestiques dans leurs régions respectives. Étant donné que la SQDA est basée à Montréal, nous avons travaillé principalement dans la région métropolitaine de Montréal pour la pose d'affiches et la distribution de T-shirts. En conséquence, c'est pour cela que nous recherchons pour chaque région du Québec des membres ou des bénévoles pour prendre cette responsabilité.

Troisièmement, nous avons aussi accordé des subventions à certains organismes qui contribuent à améliorer le bien-être et le sort des animaux. Au cours de 2020, nous avons aidé les organismes suivants :

- 1) Le Nichoir qui permet d'améliorer le bien-être des oiseaux, en recueillant des oiseaux blessés ou abandonnés et en les soignant pour les remettre en santé afin de pouvoir les retourner à court terme dans leur habitat naturel;
- 2) Le refuge RR qui offre de l'aide, le rétablissement et un gîte permanent pour les chevaux qui ont été maltraités, négligés et abandonnés. Ce refuge fournit également une retraite pour les chevaux qui n'ont plus d'utilité pour la population en général. En plus de s'occuper des équidés, il est aussi un sanctuaire pour une variété d'autres animaux, tels que les brebis, chèvres, porcs, poules, canards, lapins, chiens et chats.
- 3) L'organisme Cabane à Chats de l'Estrie qui permet à des chats abandonnés par leurs propriétaires lors de déménagements d'être adoptés tout en faisant un séjour dans une famille d'accueil ou un refuge.

Pour réaliser ses activités, la SQDA a reçu des dons de la part de ses membres et d'entreprises ainsi que des contributions provenant d'organismes de charité percevant des dons pour la SQDA. De plus, elle a effectué les dépenses requises afférentes à différents programmes pour une gestion animalière adéquate. Les résultats de 2020 montrent des revenus de 5 722 \$ et des dépenses de 5 589 \$ pour un bénéfice net de 133 \$. Les dépenses utilisées pour la mission de la SQDA représentent approximativement 70% du total des dépenses.

Nous tenons à remercier tous nos collaborateurs et collaboratrices qui travaillent d'une façon bénévole aux bulletins et à d'autres activités de la SQDA, tels que la Campagne de déménagement, le Programme d'aide aux chats errants, le Programme de sensibilisation et d'information. Nous en sommes très reconnaissants, car cela nous permet de faire plus avec moins de ressources financières.

Ghislain A. Arsenault, Président de la SQDA

3. Les changements climatiques

Cet été est très chaud. Le mois de juillet 2021 a été le mois le plus chaud jamais enregistré sur Terre selon l'Agence nationale océanique et atmosphérique américaine (NOAA) dans un communiqué du vendredi 13 août 2021.

Selon le chef de NOAA, Rick Spinrad, le mois de juillet est généralement le mois le plus chaud de l'année, mais juillet 2021 s'est surpassé en devenant le mois de juillet et le mois tout court le plus chaud jamais enregistré. Selon ses dires, ce nouveau record s'ajoute à la trajectoire inquiétante et dérangeante des changements climatiques à travers la planète. Il n'y a pas seulement le NOAA qui arrive à ces conclusions alarmantes sur les changements climatiques, il y a aussi le Groupe d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat (GIEC) qui conclut dans un nouveau rapport publié le 9 août 2021

que le dérèglement climatique touche toutes les régions du monde à un rythme très rapide et qui s'intensifie de manière sans précédent.

Le dernier rapport GIEC donne un état de la planète qui est bouleversant. D'abord, il démontre d'une manière claire et précise à quel point l'humain est en train de bouleverser le climat dans chaque région du monde. Nous constatons une élévation de la température de l'air et des océans, une augmentation de la fonte des glaciers et une hausse du niveau des mers qui s'intensifient à un rythme et avec une ampleur sans précédent depuis plusieurs décennies. Ensuite, le rapport présente un tableau des conséquences sur le monde si nous continuons à brûler des combustibles fossiles à un rythme élevé comme nous le faisons actuellement. Ces conséquences sont très visibles en 2021 et ne peuvent être contestées. Nous n'avons qu'à citer les incendies, les inondations, les canicules, les sécheresses qui se propagent sur toute la planète, de la Turquie aux États-Unis et au Canada en passant par la Grèce, l'Allemagne, la Russie et la Chine. Ce rappel dramatique confirme que le dérèglement climatique ne se résume pas seulement à des prédictions, des chiffres et des projections effectuées par des scientifiques, mais à des événements précis qui se déroulent présentement sur la planète.

Nous pouvons vous citer les faits précis suivants :

- 1) La fonte accélérée des glaciers au Groenland. À la fin juillet 2021, le thermomètre a atteint 23,4 degrés C dans la région. La calotte glaciaire perd alors 8 milliards de tonnes chaque jour, le double du rythme moyen normal en été.
- 2) Les inondations meurtrières en Allemagne et en Belgique. Ces 2 pays sont frappés le 14 et le 15 juillet par de violentes crues qui ont fait au moins 224 morts.
- 3) Les inondations en Russie. Ce pays est marqué par plusieurs inondations affectant plusieurs régions.
- 4) Les incendies historiques en Russie. En juillet, la Russie a connu une série de violents incendies à la suite de plusieurs vagues de chaleur.
- 5) La chaleur intense en Grèce. Depuis le 29 juillet, la Grèce par la canicule la plus chaude que le pays ait connue depuis 1987.
- 6) Les incendies en Grèce et en Turquie. Depuis le début d'août et en raison du manque d'eau et de fortes chaleurs, plusieurs incendies font rage dans ces deux pays.
- 7) Un dôme de chaleur en Espagne et au Maroc. Depuis le début juillet, ces deux pays connaissent des pics de chaleur extrême. Au Maroc, les températures frôlent les 50 degrés C.
- 8) Les déluges d'eau en Inde. En pleine mousson, la saison des pluies, l'Inde est frappée par des pluies torrentielles qui ont causé des glissements de terrain et des inondations qui ont résulté à plus de 230 pertes de vie humaine, en plus de dégâts matériels difficiles à évaluer.
- 9) Les importantes sécheresses de Madagascar. Le réchauffement climatique a causé des sécheresses qui ont eu pour conséquences une famine avec plusieurs pertes de vie humaine.

- 10) Un glissement de terrain au Japon. Le 3 juillet, après plusieurs jours de déluge, la ville côtière de Atami a subi un glissement de terrain faisant plus de 9 morts et plusieurs disparus.
- 11) Un dôme de chaleur au Canada. Le 30 juin, une température de 49,6 degrés C a été enregistrée dans le village de Lytton en Colombie-Britannique. Cette vague de chaleur a fait plus de 100 victimes et les feux ont détruit près de 90% du village.
- 12) Les incendies dans l'Ouest américain et canadien. Au début de juillet, les fortes chaleurs et les sécheresses dans tout l'ouest de l'Amérique du Nord ont provoqué des incendies.
- 13) Le déluge en Chine. À la mi-juillet, des précipitations records frappent le Henan. En trois jours, il a plu à Zhengzhou l'équivalent d'environ une année de précipitations qui a causé plus de 302 morts.

Vous pouvez constater que tous ces événements à l'échelle internationale et nationale, les feux de forêt, les inondations, les sécheresses, les vagues de chaleur, la fonte des glaciers, etc. entraînent des conséquences importantes pour tous les pays qui subissent ces catastrophes naturelles. Les feux de forêt et les inondations ont des conséquences sur la société, car ils détruisent les infrastructures de villes ou des villages, en plus de faire beaucoup de victimes. De plus, tous ces événements affectent aussi les systèmes de biodiversité, l'habitat naturel de la faune, car la fonte des glaciers crée des inondations et les feux de forêt en détruisent une partie. Enfin, en plus de détruire la flore, ils font beaucoup de victimes parmi la faune.

Nous ne pouvons arrêter totalement et en peu de temps ces changements climatiques, mais nous pouvons les combattre en diminuant les gaz à effets de serre qui sont en bonne partie responsable du réchauffement de la planète, car ils ont un effet majeur sur le climat. Plusieurs gouvernements travaillent de concert à cette tâche énorme pour diminuer les gaz à effets de serre et ainsi réduire leurs effets sur les changements climatiques. Les appels aux gouvernements pour agir sont nombreux et tous les regards se tournent désormais vers Glasgow, où se réuniront en novembre 2021 les dirigeants du monde entier pour la COP26. Plusieurs décisions conjointes seront prises lors de ce sommet pour contrer le dérèglement climatique.

Il sera important d'examiner les décisions prises lors de ce sommet pour effectuer des représentations gouvernementales pour améliorer l'environnement avec des effets positifs sur les changements climatiques.

Ghislain A. Arsenault
Président de la SQDA

Références :

- Rapport d'évaluation publié le 9 août 2021 par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.
- Communiqués de l'Agence nationale océanique et atmosphérique américaine (NOAA) publiés dans Le Monde avec AFP en date 13 août 2021.

4. L'abandon des animaux domestiques et la cruauté

Il est important de noter que la responsabilité d'un propriétaire d'animal de compagnie est toujours présente depuis son adoption. Cette responsabilité ne se dissout pas au moment où le propriétaire décide de se séparer de l'animal. S'il a pris la décision de se séparer de son animal, car il n'a pas le choix; il doit trouver une solution pour l'aider et ne pas l'abandonner. Il y a plusieurs solutions qui s'offrent à lui et il se doit de les considérer; ces solutions sont les suivantes :

- a) Trouver un foyer d'accueil parmi sa famille, ses proches ou ses amis pour son animal.
- b) Trouver un refuge et rencontrer les responsables pour être sûr que l'animal sera traité adéquatement tout en s'assurant que le refuge trouvera une famille d'accueil et une nouvelle vie pour l'animal.
- c) S'assurer aussi en dernier ressort que l'animal ne sera pas euthanasié et le reprendre sous son aile si le besoin s'en fait sentir.

La troisième solution n'est peut-être pas réaliste, mais on ne sait jamais, car la vie du propriétaire de l'animal domestique peut avoir évolué. Quelquefois, le temps fait bien les choses et peut faire partie de la solution. De plus, la décision d'être propriétaire d'un animal domestique est une responsabilité qui dure pendant toute la vie de l'animal. Aucun propriétaire ne devrait s'en soustraire. **Adopter un animal, c'est pour la vie de l'animal.**

Si le propriétaire abandonne son animal de compagnie sans rien faire, cela devient de la cruauté animale. Certains propriétaires n'ont aucune morale et il faut des événements précis pour le souligner. Plusieurs médias ont rapporté que le 1^{er} juillet 2021, un petit chaton a été lancé par la fenêtre d'un véhicule sur l'autoroute 20, à la hauteur de Saint-Hyacinthe.

Le triste événement a bouleversé beaucoup de gens et, surtout les automobilistes qui ont constaté le fait en direct sur l'autoroute. C'est en début de soirée le 1^{er} juillet qu'Éric Corriveau roule tranquillement sur l'autoroute 20 en direction de Montréal. Il suit le trafic qui est abondant en cette journée de congé. Soudainement, devant lui, à la hauteur de la sortie 138, Saint-Hyacinthe, le conducteur d'un VUS blanc de marque Mazda ralentit brusquement pour lancer un petit chaton blanc par la fenêtre du côté passager.

Pris de court devant ce geste inusité, et pour éviter le chaton, Éric appuie sur les freins et donne un coup de volant causant un dérapage. L'automobiliste qui le suit dérape à son tour et percute la voiture d'Éric, alors que le fautif tout bonnement continue sa route sans s'arrêter pour avoir été la cause de cet accident. Une fois que la voiture d'Éric est immobilisée de façon sécuritaire, son passager compose le 911 pour signaler un accident. Lors de l'arrivée de la police et comme les bris sont mineurs, les policiers conseillent aux deux conducteurs de s'échanger leurs coordonnées pour les assurances.

Pour ce qui est de la cause de l'accident, les policiers prennent certaines informations concernant le conducteur fautif et son VUS blanc de marque Mazda. Cependant, étant donné qu'il ne trouve aucune trace du chaton et que les deux occupants ont seulement la description du véhicule sans le numéro de la plaque d'immatriculation, l'enquête n'ira pas loin. Selon les informations recueillies, il ne faut pas oublier d'ajouter que le chaton s'en est sorti indemne. Deux citoyennes du secteur ayant à cœur la cause animale sont retournées sur les lieux de l'accident deux jours plus tard. En cherchant dans le secteur, elles ont retrouvé et secouru le chaton qui a été apporté et soigné au Centre hospitalier universitaire de Saint-Hyacinthe.

Au moment où Éric Corriveau, un des témoins de cet acte sans précédent de cruauté animale, a su que le chaton avait été retrouvé indemne, il a décidé de l'adopter pour qu'il ne manque plus d'amour. D'ailleurs, il a déjà signé tous les papiers d'adoption, car il ne pensait jamais que le chaton ait pu survivre parmi toutes les automobiles passant sur l'autoroute 20. Le chaton miraculé a été surnommé Rosette en raison de la petite tache noire qui surplombe sa tête au milieu de son pelage blanc. Au moins une histoire qui se termine bien.

Enfin, une histoire semblable a été répertoriée en France en juillet 2020, mais s'est terminée de façon macabre. Selon les médias français, un automobiliste peu scrupuleux a décidé de se débarrasser de son chat alors qu'il roulait sur l'autoroute A660 à Gujan-Mestras, en Gironde. En plein après-midi du 29 juillet 2020, le propriétaire du compagnon à 4 pattes a ouvert la fenêtre de sa voiture pour l'abandonner lâchement sur l'autoroute. Une femme, elle aussi en voiture, n'a pas eu le premier réflexe de s'arrêter pour sauver le petit chat sur l'autoroute. Elle a plutôt décidé de suivre l'auteur des faits et prendre en photo sa plaque d'immatriculation. De quoi permettre aux enquêteurs de retrouver plus facilement l'automobiliste fautif. Les autorités ont mis la main sur le chat, qui a été retrouvé mort sur la route, et ont amorcé une enquête.

Ce qui est malheureux en France, c'est que ce genre d'histoires n'est pas rare. Plusieurs propriétaires abandonnent sans état d'âme leurs chats ou encore leurs chiens à l'arrivée de l'été pour mieux profiter de l'été et des vacances. Dans le but de sensibiliser les propriétaires, il faut ajouter que cet abandon d'animaux sur la voie publique ou encore en pleine nature est puni de 30,000 euros d'amende et de 2 ans de prison. Malgré cet élément et selon les statistiques, en France, ce sont près de 10 000 bêtes domestiques qui sont abandonnées chaque année surtout pendant les beaux jours.

La SQDA s'assurera que le Québec a aussi une Loi aussi contraignante pour les abandons d'animaux, surtout avec cruauté, pour que l'événement qui eut lieu sur l'autoroute 20 près de Saint-Hyacinthe ne se reproduise plus.

Ghislain A. Arsenault
Président de la SQDA

Références : Journal de Montréal du 2 juillet 2021
Journal de Montréal du 8 juillet 2021

5. Les sources de financement

Nous sommes des bénévoles qui travaillent pour la cause des animaux. Cependant, nous avons besoin de fonds pour réaliser certaines activités qui permettent de remplir notre mission axée sur le bien-être des animaux. Voici quelques sources de financement :

MEMBRES ET DONATEURS DE LA SQDA

Pour devenir membre de la SQDA et participer à la cause animale, vous devez remplir le formulaire d'adhésion et envoyer votre chèque à l'adresse mentionnée sur le formulaire annexé. Il ne vous en coûtera que 20 \$ annuellement pour promouvoir le bien-être des animaux. Vous pouvez aussi faire un don que vous soyez membre ou non.

CENTRAIDE ET AUTRES ORGANISATIONS

Nous remercions tous ceux et celles qui choisissent CENTRAIDE, un système de prélèvement à la source offert chez les employeurs, pour faire des dons à la SQDA. Cette campagne se déroule au cours de l'automne et elle est très populaire.

Il y a aussi d'autres organisations qu'il ne faut pas sous-estimer, telles que : Benevity Community Impact Fund, Canada Helps, PayPal Giving Fund Canada, United Way of Greater Toronto, etc.

DONS D'ENTREPRISES

Certaines entreprises font parvenir des dons, car ils ont à cœur la cause animalière, les écosystèmes, la biodiversité et l'environnement.

DONS ET LEGS AU DÉCÈS

À l'occasion, nous recevons des dons et des legs lors du décès d'un membre ou d'un donateur. Ainsi, si vous avez prévu de laisser un certain montant à des organismes de charité, nous espérons que vous aurez une petite pensée pour nos amis les animaux. Nous vous rappelons que ces dons ou legs à des organismes de charité reconnus sont déductibles de vos impôts et que des dons ou legs en nature, comme des transferts d'actions de compagnies, des propriétés de tableaux, etc. peuvent donner droit à des avantages fiscaux additionnels pour vous et votre succession, ce qui réduit de beaucoup le coût réel de votre geste tout en améliorant le bien-être et le sort des animaux.